

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG
Centre national de gestion

Arrêté du 19 janvier 2015 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1^{er} janvier 2015

NOR : AFSN1530030A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;
Vu l'arrêté du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de personnel de direction des établissements mentionnés aux 2^o à 6^o de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée dans les établissements mentionnés au 1^o de l'article 2 de la même loi et figurant sur une liste et aux emplois en qualité de directeur adjoint dans les établissements mentionnés aux 1^o et 7^o de l'article 2 de la même loi,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique à compter du 1^{er} janvier 2015 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419 sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices les personnels ci-après désignés :

M. ABOUDHARAM Florent.
Mme ALMEIDA Mélanie.
Mme ANTOINE Solveig.
Mme BERLING Lisa.
Mme BERNADAT Nathalie.
M. BRAULT Guillaume.
Mme BRIOIS Marine.
Mme BURNOUF Clémence.

Mme BUTAULT Anne-Laure.
Mme CANU Maëva.
Mme CHICHE Aurore.
Mme COUNY Anne.
Mme DARMOIS Marie-Cécile.
Mme DEDUIT Sissie.
Mme DELAGE Louise.
M. DELIEZ Franck.
Mme DORE Lydie.
Mme FELIPE Anne.
M. FRION Laurent.
Mme GEROME Eline.
Mme GOLOKO Oumou.
Mme GONZALEZ Sarah.
Mme GOURDINE Sarah.
M. GUILLEVIN Stéphane.
M. GUINGOUIN Gérard.
M. GUYOT Matthieu.
Mme HAGEL Anais.
M. HAMMOU-KADDOUR Zouhir.
Mme KHOUYANI Mariam.
M. KUBOT Jean-Christophe.
M. LABRIERE Antoine.
M. LAFOND Julien.
Mme LE DUOT Camille.
Mme LE MARCHAND Léa.
Mme LE NEVEU-DEJAULT Violette.
Mme LE TEXIER Marion.
M. LOZE Didier.
Mme MAGNIN Valeh.
Mme MAINARD Delphine.
Mme MARCHAND Mbotimasy Hassanat.
M. MARIE-ANNE Fabrice.
Mme MARTY Clémentine.
Mme MAUVIGNEY Nina.
Mme MAZEREAU Anne.
Mme MIGGE Marie.
Mme MONTASTRUC Béatrice.
Mme OMBALA Prisca.
Mme PARTHENAY Laurence.
M. PASQUIER Joan.
Mme PEIFFER Pascale.
Mme PENSEREAU Marie-Yuki.
Mme PIMENTEL PEREIRA Marie-Lise.
Mme RAMJATTAN Reminie.
Mme RENAUD Sonia.
Mme ROBUCHON Pauline.
Mme ROINSARD Fanny.
Mme RUP Adeline.
M. RUSSIER Christophe.
Mme SAMYN Stéphanie.
Mme SCHRUB Sylvie.
Mme SLADEK Lauriane.
Mme SORINA Hélène.
Mme TECHER Marlène.

M. THEVENOT Marc-Antoine.
Mme THIBAUT Natacha.
Mme THOËR LE BRIS Maïwenn.
Mme TONNELIER Tiphaine.
Mme UGER Agnès.
Mme WATTELIER-LEBAUDY Jenny.
Mme WELTIN Lénaïc.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 19 janvier 2015.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL